

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À la première séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie suivant l'élection générale du 4 novembre 2007 et convoquée par le directeur général, tenue le 13 novembre 2007 à 17 h 50 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum les membres suivants :

Madame Danielle Bolduc	Madame Brunelle Lafrenière
Monsieur Denis Boulianne	Monsieur Martin Lafrenière
Madame Sylvie Dupont-Simard	Monsieur Mario Lebel
Monsieur Denis Émond	Madame Line Lecours
Monsieur Réjean Gélinas	Madame Lise Marchand
Monsieur Yvon Geoffroy	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Alain Gervais	Madame Diane Samson
Madame Johanne Harvey	Madame Nicole Thiffeault-Marchand
Monsieur Réal Julien	Monsieur Marco Trottier
Monsieur Serge Lafontaine	Madame Nicole Trudel

Messieurs Stéphane Roof et Robert Vadeboncoeur, commissaires représentants du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Claude Leclerc. Monsieur Daniel Bussière, directeur général adjoint, assiste également à cette séance.

EST AUSSI PRÉSENT, un membre du personnel cadre, Me Serge Carpentier, secrétaire général et directeur des communications

Dans l'assistance, la présence est constatée d'une quinzaine de conjointes, conjoints et enfants des commissaires.

Préalablement à l'ouverture de la présente séance, il fut procédé à l'assermentation des commissaires devant le président d'élection, monsieur Jean Pronovost, lequel a quitté au terme de cette assermentation.

Président(e)

De même, il fut procédé à l'assermentation des commissaires représentants du comité de parents devant le directeur général.

Au terme de ces assermentations, il est procédé à l'ouverture de la séance et le directeur général, monsieur Claude Leclerc, invite les commissaires à désigner une présidente ou un président pour la séance.

Nomination d'une présidente de la séance

RÉSOLUTION 105 1107 : CONSIDÉRANT, en référence à l'article 156 de la Loi sur l'instruction publique, que, jusqu'à la nomination de la présidente ou du président, la séance est présidée par l'un des commissaires désigné à cette fin par le conseil des commissaires;

Madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que madame la commissaire Johanne Harvey soit désignée pour présider la présente séance du conseil des commissaires jusqu'à la nomination de la présidente ou du président.

Adopté unanimement

Il est ensuite procédé à l'adoption de l'ordre du jour.

Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 106 1107 : Madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 1107-01 soit adopté tel que soumis.

Adopté unanimement

Le directeur général, monsieur Claude Leclerc, fait ensuite lecture de la procédure pour la nomination à la présidence et à la vice-présidence. Les commissaires acceptent cette procédure et une résolution est adoptée en ce sens.

Procédure pour la nomination à la présidence et à la vice-présidence

RÉSOLUTION 107 1107 : Monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE que soit adoptée la procédure décrite au document 1107-02 pour la nomination à la présidence et à la vice-présidence du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

En étant ensuite à l'article relatif à la nomination à la présidence du conseil des commissaires, les commissaires sont invités à soumettre des propositions de candidature à ce poste.

La candidature de madame Danielle Bolduc est alors proposée par monsieur Denis Boulianne. Il est alors vérifié l'acceptation de madame Bolduc à être candidate, ce à quoi elle acquiesce.

Président(e)

Ne recevant aucune autre proposition de candidature, la période de candidature est close. N'ayant reçu qu'une seule candidature au poste à la présidence, le conseil des commissaires procède à la nomination à ce poste par l'adoption d'une résolution.

Nomination à la
présidence de la
commission
scolaire

RÉSOLUTION 108 1107 : CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires
nomme, parmi ses membres, autres qu'un commissaire
représentant du comité de parents, la présidente ou le président de la commission scolaire;

Monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE que madame la commissaire Danielle Bolduc soit nommée présidente de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Madame Johanne Harvey cède à ce moment-ci le siège de présidente à madame Danielle Bolduc.

Madame Bolduc remercie les commissaires pour la confiance témoignée à son égard et souligne que c'est un honneur d'assumer cette responsabilité. Madame Bolduc souligne sa volonté d'exercer son mandat dans la collégialité et de travailler pour l'ensemble des élèves, jeunes et adultes, de la commission scolaire.

Poursuivant et eu égard à l'article 5 de l'ordre du jour, les commissaires sont invités à soumettre des propositions à la vice-présidence du conseil des commissaires.

Monsieur le commissaire Réal Julien propose la candidature de monsieur Serge Lafontaine. Il est alors vérifié l'acceptation de monsieur Lafontaine à être candidat, ce à quoi il acquiesce.

Ne recevant aucune autre proposition de candidature, la période de candidature est close. N'ayant reçu qu'une seule candidature au poste à la vice-présidence, le conseil des commissaires procède à la nomination à ce poste par l'adoption d'une résolution.

Nomination à la
vice-présidence de
la commission
scolaire

RÉSOLUTION 109 1107 : CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires
nomme, parmi ses membres, autres qu'un commissaire
représentant du comité de parents, la vice-présidente ou le vice-président de la commission
scolaire;

Monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que monsieur le commissaire Serge Lafontaine soit nommé vice-président de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Président(e)

Secrétaire

Monsieur Serge Lafontaine remercie les commissaires pour la confiance à son égard. Il mentionne qu'il entend travailler en étroite collaboration avec la présidente et l'ensemble des commissaires. Il souligne également qu'il est prêt à relever de nouveaux défis avec un souci d'équité.

Consécutivement, les membres du conseil des commissaires procède à la désignation des représentants au Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Déléguée et
substitut au
Conseil général de
la FCSQ

RÉSOLUTION 110 1107 : CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie est membre de la Fédération des commissions scolaires du Québec (F.C.S.Q.);

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de désigner le délégué de la commission scolaire au Conseil général de la F.C.S.Q. et son substitut;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que la présidente madame Danielle Bolduc soit désignée pour agir à titre de déléguée de la Commission scolaire de l'Énergie au Conseil général de la F.C.S.Q. et que son substitut soit le vice-président de la commission scolaire, monsieur Serge Lafontaine.

Adopté unanimement

Par la suite, le procès verbal de la séance du conseil des commissaires du 25 septembre 2007 est soumis pour adoption.

Adoption d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 111 1107 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil des commissaires tenue le 25 septembre 2007 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que le secrétaire soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, inscrit sur le document 1107-03, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

En étant à la période de questions réservée à l'assistance, aucune intervention n'est faite.

À ce moment-ci, madame la présidente Danielle Bolduc invite les commissaires à se présenter, à tour de rôle, en indiquant la circonscription qu'il représente.

Le directeur général adjoint, monsieur Daniel Bussière, porte après cela à l'attention des membres du conseil des commissaires, des demandes de révision d'une décision visant un élève. Après avoir reçu les explications requises, il est décidé de former un comité de révision.

Président(e)

Comité de révision
d'une décision
visant un élève

RÉSOLUTION 112 1107 :

des commissaires;

CONSIDÉRANT que des demandes de révision d'une
décision visant un élève ont été présentées au conseil

CONSIDÉRANT, en conformité avec la Loi sur
l'instruction publique, que le conseil des commissaires peut soumettre à l'examen d'un
comité ces demandes pour les fins de recommandation;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean
Gélinas PROPOSE que soit institué un comité de révision d'une décision visant un élève;

QUE ce comité soit composé des personnes suivantes :

- ✓ madame Danielle Bolduc, commissaire;
- ✓ madame Johanne Harvey, commissaire;
- ✓ monsieur Martin Lafrenière, commissaire;
- ✓ madame Nicole Trudel, commissaire;
- ✓ le président du comité de parents;
- ✓ un représentant de la direction générale.

Adopté unanimement

À 18 h 35, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION 113 1107 :

commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE
que soit déclarée close la présente séance du conseil des

Adopté unanimement

PRÉSIDENT(E)

SECRÉTAIRE

Président(e)

Secrétaire

Président(e)

Secrétaire